

Risques Psychosociaux (RPS)

2 jours — Présentiel uniquement — Valérie Marcastel

Durée	2 jours (14 heures) — présentiel uniquement
Public	Élus CSE, membres CSSCT, référents RH
Prérequis	Aucun
Tarif inter	990 € / CSE (jusqu'à 4 participants)
Tarif intra	350 € / jour / stagiaire
Financement	Budget de formation de l'employeur ou CSE

Programme — 2 jours

Jour 1 — Identifier et qualifier les RPS

- Définition et classification : stress, burn-out, harcèlement moral, bore-out
- Modèles de référence : Karasek (demande/contrôle), Siegrist (effort/récompense)
- Indicateurs d'alerte collectifs : absentéisme, turn-over, conflits
- Obligations légales de l'employeur (art. L4121-1)

Jour 2 — Évaluer, prévenir, agir

- Méthode INRS de diagnostic RPS : questionnaire, entretiens, indicateurs
- Cartographie des facteurs de risque psychosociaux
- Plan de prévention RPS : mesures organisationnelles et individuelles
- Rôle du CSE : droit d'alerte, demande d'expertise
- Accompagner un salarié en difficulté sans se substituer aux soignants